



Pêcheurs du Bourget et du Léman, informez-nous sur vos captures de silures pour aider la recherche !

Récemment, le silure a fait son apparition dans les lacs du Bourget et du Léman. La présence de ce grand prédateur a fait naître de nombreuses interrogations et inquiétudes vis-à-vis des possibles conséquences écologiques. Aucune donnée scientifique n'est actuellement disponible afin d'évaluer l'impact du silure sur l'écosystème lacustre et les populations de poissons en particulier.

C'est dans ce contexte que nous vous sollicitons, pêcheurs amateurs et professionnels, pour recueillir des informations précieuses sur cette espèce !

Comment nous aider ?

1

Vous venez de capturer un silure, informez-nous :

Bourget

V. Frossard, USMB
victor.frossard@univ-smb.fr
+33 6 77 78 20 46

Léman

France
C. Goulon, INRA
chloe.goulon@inra.fr
+33 4 50 26 78 28

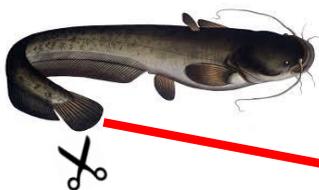
Suisse
D. Grimardias, hepia
david.grimardias@hesge.ch
+41 22 546 68 71

2

Ensuite, 2 possibilités :

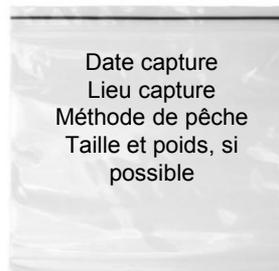
Vous relâchez le silure

Avec le nouveau règlement international sur le Léman, le SILURE doit être conservé



Prélevez un bout de nageoire caudale (2cm²)

Congélateur



Vous ne relâchez pas le silure

Vous pouvez le stocker

Conservez-le au congélateur jusqu'à ce que nous venions le récupérer/effectuer les prélèvements. Renseignez la date et lieu de capture, la méthode de pêche, sa taille et son poids.

Vous ne pouvez pas le stocker

Le protocole est disponible [ici](#)



Projet porté par :



Financé par :



En partenariat avec :

